



# Marc ZERDOUN & Angélique DEENEN-LAURAIN

Huissiers de Justice Associés

2 rue Raymond Audour – 16000 ANGOULEME

Tél : 05 45 95 05 76

Fax : 05 45 38 94 91

Mail : scp.zerdoun.laurain@huissier-justice.fr - Site Web : www.huissier-angouleme.com

Paiement à distance par



sur www.huissier-angouleme.com

ou par téléphone

ou par virement sur la C.D.C.

FR95 4003 1000 0100 0027 9570 E26 BIC : CDCGFRPPXXX

## COMMUNE D'AUSSAC VADALLE

Le Bourg

16560 AUSSAC VADALLE

### REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : COMMUNE D'AUSSAC VADALLE

c/ BARONNET François

Nos réfs : 24914/ADL/ 172

N° TVA FR91327695870  
INTRACOM

Vos réfs : LOYERS IMPAYES+DEF ASSURANCE

V.N°TVA  
INTRACOM

ANGOULEME, le 26.09.2018

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, entier dossier dont je vous fais retour pour le motif suivant :  
Ayant fait assigner votre ancien locataire, par un confrère des DEUX SEVRES, pour l'audience du Tribunal d'Instance d'ANGOULEME qui aura lieu le mercredi 3 octobre à 8h30, où je vous laisse le soin de vous présenter ou de vous faire représenter, muni des pièces du dossier que je vous retourne sous ce pli, mais également de tous les originaux que vous détenez déjà.

J'ai assuré la mise au rôle de l'assignation, auprès du Greffe du Tribunal d'Instance d'ANGOULEME.

JE vous transmets le justificatif.

Je vous conseille de faire une copie de l'entier dossier, et de vous en munir, puisque vous devrez remettre un exemplaire au magistrat.

je reste à votre disposition pour faire signifier et exécuter le jugement qui sera rendu, et que vous seul recevrez.

Je vous remercie de bien vouloir me créditer de la somme de :

	Débit	Crédit
• Frais de procédure .....	362,13	
• Honoraires, Droit dossier.....	228,00	
Acomptes reçus .....		
Provisions reçues.....		281,68
<b>&gt;&gt;&gt; RESTE DU en Euros</b>	<b>308,45</b>	

Je reste dans l'attente de votre règlement par tout moyen à votre convenance.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

**REFERENCE A RAPPELER :**

Affaire : COMMUNE D'AUSSAC VADALLE

c/ BARONNET François

Nos réfs : 24914/ADL/ 172

Vos réfs : LOYERS IMPAYES+DEF ASSURANCE

**DÉTAIL DES FRAIS engagés et HONORAIRES ACCEPTÉS**

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T.V.A.	Débours	T.T.C.
09.02.18	CDT LOYERS HABIT.	131,35	26,27	16,79	174,41
09.02.18	CDT DEFAUT ASSURANCE	59,15	11,83	16,79	87,77
12.02.18	DENONCE CCAPEX			5,10	5,10
12.02.18	ARTICLE A.444-45	12,00	2,40		14,40
06.09.18	Honor	150,00	30,00		180,00
	REDACT° ASSIGNAT°				
07.09.18	Frais COPIE PIECES	21,45	4,29		25,74
13.09.18	ASSIG.HUIS-ALLIANC	44,13	8,83	1,75	54,71
14.09.18	HONO MISE AU ROLE	40,00	8,00		48,00
<b>Total en Euros&gt;&gt;&gt;</b>		<b>458,08</b>	<b>91,62</b>	<b>40,43</b>	<b>590,13</b>

